

ÉCONOMIE
➤ **RURALE**

Économie rurale

Agricultures, alimentations, territoires

357-358 | janvier-mars 2017

Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole

FAITS ET CHIFFRES

Quelle main-d'œuvre contractuelle dans les exploitations agricoles ? À la base de l'éclatement du modèle familial

When the contract labour and the hired labour change the French model of the family farm

Bruno Legagneux et Valérie Olivier-Salvagnac



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/5132>

DOI : 10.4000/economierurale.5132

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 17 février 2017

Pagination : 101-116

ISSN : 0013-0559

Référence électronique

Bruno Legagneux et Valérie Olivier-Salvagnac, « Quelle main-d'œuvre contractuelle dans les exploitations agricoles ? À la base de l'éclatement du modèle familial », *Économie rurale* [En ligne], 357-358 | janvier-mars 2017, mis en ligne le 17 février 2019, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/5132> ; DOI : 10.4000/economierurale.5132

Quelle main-d'œuvre contractuelle dans les exploitations agricoles ? À la base de l'éclatement du modèle familial

Bruno LEGAGNEUX • Valérie OLIVIER-SALVAGNAC

Université de Toulouse, INP-ENSAT,
UMR 1248 AGIR INRA/INPT, équipe ODYCEE
bruno.legagneux@ensat.fr ; valerie.olivier@ensat.fr

Au XX^e siècle, la question du travail en agriculture a été centrée sur le recul du nombre d'actifs agricoles. La modernisation puis la crise du productivisme ont eu aussi des effets spécifiques sur les actifs familiaux, le salariat et les autres apports externes en travail. Le recensement statistique agricole national de 2010 renseigne sur la diversité de cette main-d'œuvre et notamment de ses formes contractuelles. L'analyse des différentes combinaisons d'apports en travail au sein des exploitations conduit à dégager huit profils d'exploitations agricoles. Ces résultats permettent de caractériser l'éclatement du modèle historique de l'exploitation agricole familiale.

MOTS-CLÉS : *travail, salarié, contrat, organisation, exploitations agricoles*

When the contract labour and the hired labour change the French model of the family farm

During the 20th century, the issue of labor in agriculture was focused on the decline of agricultural labor force. Agricultural modernization and the crisis of the productivist model had also specific impacts on family, hired labor and the other external sources of labor. The 2010 national agricultural census provides information about the diversity of this labor force and in particular about the contractual relationships. The analysis of the different combinations of labor supply on the farms leads to eight profiles of farms. These results allow to characterize the explosion of the historical model of family farms. (JEL: J82, Q12).

KEYWORDS: *farm labour, hired labour, contract work, organization, France*

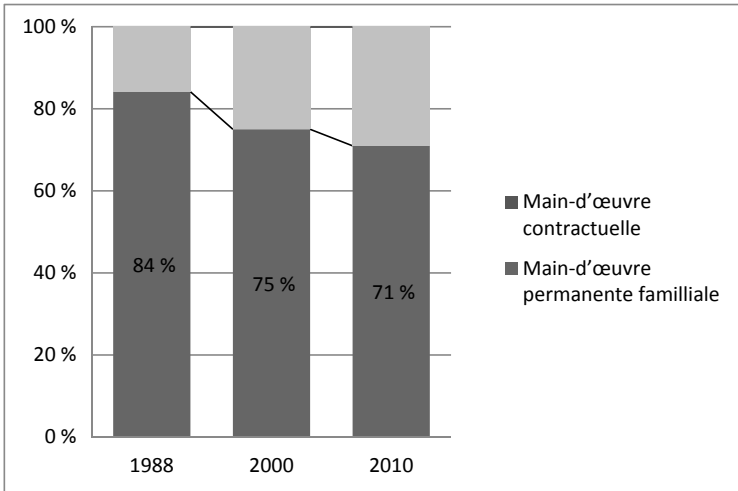
Cette étude est centrée sur l'analyse des apports contractuels en travail dans les exploitations agricoles françaises. Le travail est un critère générique qui, sur le plan statistique, enrichit l'analyse de la diversité des exploitations (Sourisseau, 2014). Il peut être apporté de trois façons, soit par les exploitants et leur famille, soit par des salariés sans liens familiaux avec les exploitants, soit dans le cadre d'une sous-traitance. Nous appelons main-d'œuvre contractuelle les deux derniers types d'apport.

Nous utilisons les données de main-d'œuvre des recensements agricoles

(RA)¹ 2000 et 2010. Cette source classe les apports en trois types voisins de ceux mentionnés ci-dessus : main-d'œuvre permanente familiale, main-d'œuvre permanente salariée non familiale, main-d'œuvre non permanente. Sans rentrer dès maintenant

1. Les auteurs ont utilisé les bases de données individuelles du RA 2010 et RA 2000 produites par le SSP (Service de la statistique et de la prospective). L'avis favorable du Comité français du secret statistique a permis de mobiliser le Centre d'accès sécurisé distant (CASD). Cet accès aux données a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du Programme investissements d'avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17.

Figure 1. Répartition de la main-d'œuvre dans les exploitations françaises selon son origine (mesuré en % d'Unité de travail annuel [UTA])



Source : données des RA 1988, 2000, 2010.

dans les légers écarts de définition (cf. pages 104 et suivantes), nous pouvons assimiler la main-d'œuvre contractuelle aux deux derniers types.

En France, le traitement statistique de la question du travail agricole passe traditionnellement par des interrogations sur le repli démographique des actifs agricoles. La mesure statistique de la diversité des apports en travail² est donc une question relativement nouvelle.

En première approche, retenons que la famille ne peut plus être considérée comme seule force de travail au sein des exploitations françaises : entre 1988 et 2010, la main-d'œuvre d'origine non familiale passe de 16 % à 29 % (figure 1).

Ce premier constat conforte l'idée que la place de la main-d'œuvre contractuelle tend à s'élargir au fil des ans. Le lecteur trouvera dans cet article une mesure

précise de l'évolution entre 2000 et 2010 des contributions contractuelles en main-d'œuvre dans les exploitations. Il découvrira également la façon dont en 2010 ces contributions se combinent entre elles. Notre hypothèse est que l'entrée par les apports extérieurs en travail fournit un éclairage original sur l'éclatement du modèle familial. La construction typologique vise à tester cette hypothèse.

Dans un premier temps, après un bref exposé des principales évolutions statistiques du travail dans les exploitations agricoles depuis les années 1945³, seront décrites les différentes formes contractuelles de la main-d'œuvre agricole recensées par la statistique agricole en 2000 et en 2010.

Dans un second temps, l'exposé sera centré sur l'étude des différents profils d'exploitations agricoles selon les combinaisons d'apport en travail. Il s'agira de

2. Le lecteur trouvera dans l'annexe 1, une synthèse des données des RA sur les différentes formes de main-d'œuvre 2000 et 2010, dans les exploitations agricoles et notamment dans les moyennes et grandes.

3. Malgré leurs intérêts, nous négligerons les apports de la sociologie des professions, sur le décryptage des métiers et des conditions de travail des différentes catégories de main-d'œuvre.

préciser la méthode choisie pour construire la typologie des exploitations puis de présenter les huit profils obtenus. Enfin, nous mettrons en perspective ces avancées sur la caractérisation de l'éclatement du modèle familial.

Évolutions de la main-d'œuvre dans les exploitations françaises au fil des ans

En 2014, la Mutualité sociale agricole (MSA) recense⁴ parmi ses affiliés près de deux fois plus de chefs d'exploitation agricole que de salariés permanents de ces mêmes exploitations ; nous sommes loin de la figure dominante de l'entrepreneuriat, créateur d'emplois salariés, présente dans les autres secteurs productifs. Une certaine diversité des apports en travail peut être néanmoins repérée dans les exploitations agricoles.

1. La famille : l'épicentre des mutations sociales agricoles du XX^e siècle

Pour contextualiser l'étude, il importe de retracer les évolutions du travail dans les exploitations agricoles françaises. Ces dernières ont été décryptées par de nombreux chercheurs mobilisés notamment autour de la question du devenir du modèle familial (Purseigle et Hervieu, 2009). Nous reprenons ci-dessous les grandes tendances statistiquement relevées.

Commençons par une étude de Claude Laurent (1969) réalisée sur une longue période (1862-1962). À l'aide de la statistique agricole française, l'auteur observe l'accélération de la diminution du nombre d'actifs agricoles dès les années 1945. Les premières causes identifiées sont les mutations professionnelles associées à l'exode

rural et la pyramide des âges de la population française. Les publications des années 1970 sont profondément marquées par la question du recul statistique de ces actifs, voire de leur dissolution dans des catégories productives banalisées.

Puis, l'étude du travail agricole dans les années 1980 incite les chercheurs à revenir sur une analyse plus sectorielle de cette érosion démographique. Ainsi, selon Blanc (1987), le déclin de la population active agricole résulte moins de l'attrait des jeunes pour les autres secteurs d'emploi que d'un mouvement de substitution du capital au travail, corrélé à la modernisation de la production et la concentration des exploitations agricoles. Le caractère inéluctable du déclin du nombre d'actifs agricoles fait ressortir des questions clés, celle de l'organisation sociale du travail au sein de l'exploitation, celle de la reconnaissance de l'unité familiale et de son projet productif commun.

Pour Harff et Lamarche (1998), la modernisation de l'agriculture familiale conduit, sur un plan statistique, au développement du travail familial et à un recul du salariat permanent (sous-entendu non familial) : « En 1988, 93 % des exploitations agricoles n'utilisent aucun salarié permanent (82 % en 1955) » (Harff et Lamarche, 1998). En mobilisant une autre source, l'Enquête emploi de l'INSEE, Lacroix et Mollard (1990) confirment ce recentrage sur la famille et le chef d'exploitation jusque dans les années 1990. En parallèle, les auteurs observent une augmentation du temps de travail des exploitants entre 1970 et 1976 (3 heures environ par semaine), puis une relative stabilisation autour du seuil des 55 heures par semaine, jusqu'en 1987 ; le constat associé est celui de la chute plus importante du nombre d'heures par semaine travaillées par les salariés agricoles (moins 7 heures environ, pour se stabiliser autour du volume légal de 40 heures).

4. Chiffres utiles MSA 2015 : parmi ses affiliés sont décomptés 473 862 chefs d'exploitations et 256 834 actifs permanents salariés d'exploitation (nombre d'actifs avec contrat salarié en cours au 31 décembre 2013).

Dans ce contexte, le recours aux travailleurs saisonniers est restreint et centré sur certaines productions (maraîchage, viticulture, arboriculture). Il apporte une réponse ponctuelle et compatible avec le maintien du leadership familial. Il permet aussi de combler le déficit en main-d'œuvre creusé par la baisse de l'entraide et de la participation occasionnelle des autres membres de la famille ou du village aux travaux saisonniers.

À partir des années 1990, Blanc et Perrier-Cornet (1999) observent un accroissement de la part du travail salarié dans les exploitations. Le socle familial est fragilisé sous l'effet d'une « autonomisation » des membres de la famille appelés à travailler à l'extérieur. Les changements sociaux annoncés par Mendras (1967) sont désormais visibles au plan statistique. On assiste à une « clarification » des statuts des actifs familiaux qui tend à apporter une meilleure protection juridique et sociale aux différents membres de la famille (les femmes et les jeunes). En parallèle, ce mouvement social conduit à accroître le besoin en main-d'œuvre extérieure au cercle familial.

Cette période marque une véritable transformation de l'organisation interne des exploitations, renforcée par la professionnalisation de la main-d'œuvre familiale, l'abaissement de l'âge à la retraite des agriculteurs, l'essor des formes sociétales et, l'émergence de la problématique de l'installation hors cadre.

C'est aussi au cours de ces années que la crise de productivisme se fait ressentir. Sur le plan de la relation salariale, le compromis fordiste qui avait réussi à instaurer l'idée d'un destin commun entre le salarié et le propriétaire se fissure. Dans le secteur agricole qui avait à peine renoué avec le salariat, la réponse à la crise de la surproduction fut pour certains exploitants, la recherche des gains supplémentaires de productivité du travail.

Laurent *et al.* (2006) retracent cet éclatement du modèle fordiste en agriculture, construit sur un rapport salarial sectoriellement négocié. Face aux incertitudes et aux fluctuations des marchés, la solution recherchée est celle d'une plus grande flexibilité de l'emploi permettant de limiter « la responsabilité de l'employeur à la durée stricte de la prestation » (Laurent *et al.*, 2006) dans le cadre du « Contrat à durée déterminée » (CDD).

Sur la période 2000-2007, la hausse de la part du salariat dans les exploitations agricoles est corrélée à la diminution du nombre total d'actifs et le recul plus rapide du nombre d'actifs familiaux non salariés (Cahuzac et Détang-Dessendre, 2011). La substitution du salariat non familial à la main-d'œuvre familiale correspond pour plus de la moitié à des emplois permanents. Comme dans les autres secteurs d'activité, le nombre de contrats CDD augmente plus rapidement que le nombre de contrats CDI. Le travail salarié non permanent au niveau des exploitations freinerait le mouvement général de disparition des exploitations ; néanmoins sa part dans l'emploi total, en équivalent temps plein, reste stable sur la même période.

2. Diversité des formes contractuelles de travail agricole

L'étude de la main-d'œuvre contractuelle, à travers le prisme de la statistique agricole, amène à s'intéresser essentiellement à la main-d'œuvre non familiale selon la distinction, permanente et non permanente. Mais il faudra aussi examiner le cas particulier de la main-d'œuvre familiale salariée.

Les catégories d'apports contractuels non familiaux distinguées selon la statistique agricole

La main-d'œuvre permanente concerne les salariés « travaillant à temps complet ou partiel, de façon régulière sur l'exploitation, chaque semaine ou chaque mois au cours

de la campagne, pour une durée totale d'au moins 8 mois » (SSP). Une partie de cette main-d'œuvre donne lieu à une gestion externe : la statistique agricole distingue dans ce cas la main-d'œuvre gérée par un groupement d'employeurs de celle fournie par « un autre prestataire de services ».

Les apports en travail non permanent regroupent le travail de la main-d'œuvre temporaire ainsi que celui fourni par les Entreprises de travaux agricoles (ETA) et par les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Nous utilisons dans cet article le terme de main-d'œuvre temporaire pour désigner l'ensemble des actifs qui, selon la statistique agricole, ont travaillé moins de 8 mois sur la campagne d'observation, qu'il s'agisse d'emplois saisonniers auxquels donnent lieu certaines productions (arboriculture, viticulture, maraîchage) ou de travaux de courte durée fournis par du personnel salarié, des stagiaires, des amis ou même des personnes de la famille.

Cette catégorisation statistique des apports selon leur caractère permanent ne renvoie pas systématiquement à des situations juridiques ou sociales claires des actifs concernés (Mesini et Laurent, 2015). Elle permet néanmoins de montrer l'accroissement des apports contractuels en main-d'œuvre entre 2000 et 2010 (*figures 2 et 3*) et de constater que la recherche continue de flexibilité, non totalement résorbée par l'apport en travail temporaire, conduit à un mouvement de contractualisation de la main-d'œuvre élargi par la mobilisation de structures collectives que nous distinguons sous la forme d'emplois partagés et de prestataires externes.

L'ensemble des données statistiques présentées ci-dessous concerne les exploitations moyennes et grandes⁵ qui

5. Selon le SSP, les exploitations moyennes et grandes regroupent les exploitations ayant une Production brute standard (PBS), c'est-à-dire une estimation de la valeur annuelle de la production agricole, supérieure à 25 000 €.

concentrent l'essentiel de l'emploi (87 % des UTA).

Les emplois partagés

On peut d'abord noter une évolution différenciée selon les deux formes d'emploi partagé que constituent les groupements d'employeurs et les CUMA.

- La reconnaissance des groupements d'employeurs, par la loi de 1985, montre la volonté politique d'apporter une réponse instituée à des besoins ponctuels mais récurrents en main-d'œuvre. Elle tend à sécuriser les salariés, à organiser les mobilités et favoriser l'insertion des jeunes (Biche *et al.*, 2000). En 2010, le volume de travail géré par les groupements d'employeurs reste faible (6 000 UTA) soit 4,7 % des UTA salariés permanents non familiaux. Il a néanmoins fortement augmenté en 10 ans (79 %). En termes d'actifs, leur nombre est passé de 8 800 à 12 800. L'intérêt grandissant pour ces emplois se concentre : 6 800 exploitations en 2010 (diminution de 6,8 % depuis 2000) emploient chacune en moyenne 0,88 UTA en 2010 (0,45 en 2000). Elles appartiennent principalement aux Orientations technico-économiques (OTEX) bovins lait, porcs et maraîchage.
- Le volume de travail fourni par les CUMA est, quant à lui, très faible (1 000 UTA) et a diminué entre 2000 et 2010 (-9,2 %) ; il concerne par contre nettement plus d'exploitations (32 700 unités) que celles utilisant un groupement d'employeurs mais leur nombre a fortement chuté en 10 ans (-30 %). Il s'agit d'une voie d'apport en travail en régression. Ce travail peut correspondre soit à du travail réalisé par un employé de la CUMA avec le matériel de la CUMA assimilable à de la sous-traitance, même s'il s'agit d'une prestation de service définie dans le cadre d'un engagement initial de l'agriculteur envers la CUMA ;

soit il peut aussi être fourni aux membres de la CUMA indépendamment du matériel, donc dans le cadre de la mission de « groupement d'employeurs » que peut jouer la CUMA selon les règles précisées par le code rural : ce rôle ne peut dépasser, depuis le 1^{er} janvier 2014, 49 % de la masse salariale de la CUMA.

Globalement, la dimension collective de l'organisation, l'engagement des exploitants dans le temps et sur le plan financier tendent à faire de la CUMA un outil de cogestion du travail, proche du fonctionnement d'un groupement d'employeurs, ce qui conduit à parler dans les deux cas d'emploi partagé, comme l'ont fait Harff et Lamarche (1998).

La main-d'œuvre fournie par les structures externes

S'agissant de la main-d'œuvre fournie par des prestataires externes, la contribution apparaît croissante.

- Le travail fourni par les Entreprises de travaux agricoles (ETA), comptabilisant 10 000 UTA soit 1,5 % des UTA totaux, est en très forte progression (58 %) et concerne 62,3 % des exploitations en 2010. Cette augmentation est d'autant plus importante que le phénomène est sans doute nettement sous-estimé. Même en considérant que les agriculteurs déclarent effectivement le temps réel passé sur l'exploitation par le prestataire (ce qui n'est pas évident, car la facturation est en général forfaitaire à l'opération et non en fonction du temps de travail sur l'exploitation), cette déclaration ne tient pas compte du temps environnant l'intervention qui rentrerait dans le calcul du temps passé pour un agriculteur qui ferait l'opération. Anzalone et Pursegile (2014) soulignent la diversité du fonctionnement des ETA, allant de la prestation d'une opération culturale (par exemple, la récolte) jusqu'à la prise en charge de

la totalité d'une campagne agricole et pouvant même intégrer l'approvisionnement et la vente de la récolte.

- La main-d'œuvre salariée venant d'un « autre prestataire de services » est une nouvelle donnée du RA 2010. Le volume de travail représente 3 850 UTA, soit 3 % des UTA salariés. Les exploitations la mobilisent pour 3 800 d'entre elles, soit 5,9 % des exploitations dotées d'un salariat permanent. Ainsi cet apport est plutôt intensif pour les exploitations concernées (0,96 UTA par exploitation). Celles-ci appartiennent principalement aux OTEX bovins lait et viande, porcs, aviculture, horticulture et maraîchage.

Cet appel soutenu à des prestataires externes permet d'apporter des solutions à de nouveaux besoins en compétences et à une charge de travail qui dépasse les capacités de la famille d'exploitant. Il contribue à l'amélioration des conditions de vie des exploitants et améliore la flexibilité de l'activité en réponse aux difficultés économiques du moment.

Synthèse dynamique

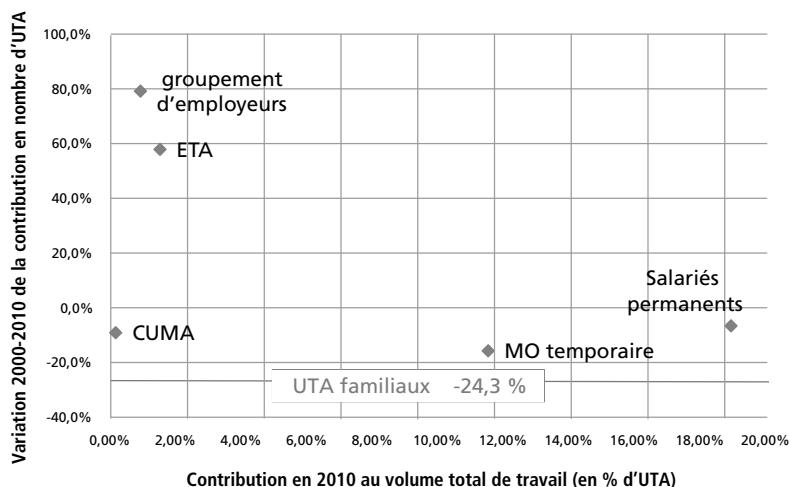
Les figures 2 et 3 synthétisent ces évolutions. Elles soulignent l'accroissement des apports contractuels en main-d'œuvre et montrent que les évolutions les plus remarquables entre 2000 et 2010 sont celles des groupements d'employeurs et des ETA.

En termes de dynamique du nombre d'exploitations, celles qui résistent à la tendance générale de diminution sont celles qui ont des salariés permanents, y compris sous forme de groupements d'employeurs, ou de la main-d'œuvre temporaire.

Le cas particulier de la main-d'œuvre salariée familiale

La main-d'œuvre familiale salariée représente 20 400 UTA en 2010 soit 4,6 % de la main-d'œuvre familiale totale. Cette main-d'œuvre est d'une part le fait des chefs d'exploitation (4 900 UTA, soit 24 %).

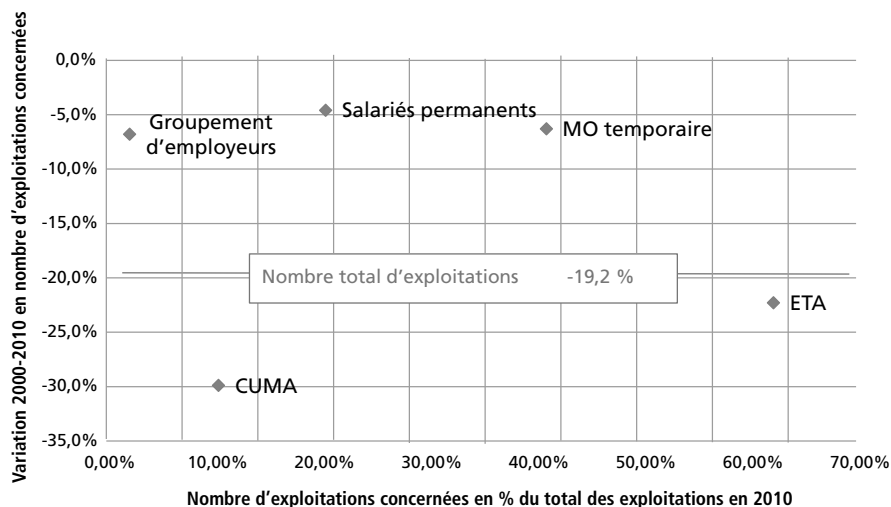
Figure 2. Importance et dynamique de la main-d'œuvre apportée par les formes contractuelles, selon le volume de travail



Notes : Champ : exploitations françaises moyennes et grandes ; Lecture : Les ETA contribuent en 2010 pour 1,5 % des UTA apportés par l'ensemble de la main-d'œuvre en agriculture (main-d'œuvre contractuelle et familiale) mais le volume de travail apporté par les ETA a augmenté de près de 60 % entre 2000 et 2010 alors que les apports en provenance des UTA familiaux ont diminué de 24,3 %. Les apports des autres prestataires de services ne figurent pas puisque cette donnée n'est mesurée qu'en 2010.

Source : les auteurs d'après les données RA 2000 et 2010.

Figure 3. Importance et dynamique de la main-d'œuvre apportée par les formes contractuelles, selon le nombre d'exploitations concernées



Notes : Champ : exploitations françaises moyennes et grandes ; Lecture : Les ETA sont présentes dans 62,3 % des exploitations en 2010 tandis que le nombre d'exploitations en ayant a diminué de 22,3 % entre 2000 et 2010 soit un peu plus que la diminution du nombre d'exploitations françaises s'élevant à 19,2 %.

Source : les auteurs d'après les données RA 2000 et 2010.

Précisons que, selon la méthodologie de la statistique agricole, tout chef d'exploitation est considéré comme main-d'œuvre familiale. Ainsi, les chefs d'exploitation salariés correspondent en fait à deux situations très différentes par rapport à notre problématique : certains sont engagés dans une relation contractuelle parce qu'ils sont dans une relation de subordination avec un propriétaire tandis que les autres, sans lien réel de subordination, ont seulement adopté ce statut de salarié par choix. Notons que leur nombre a diminué de près de 19,9 % entre 2000 et 2010, soit plus rapidement que l'ensemble des exploitations moyennes et grandes, ce qui laisse penser qu'il n'y a pas de développement important de l'un ou l'autre de ces deux types. Ne pouvant les départager, nous prendrons en compte la totalité de ces chefs d'exploitation salariés dans l'analyse typologique suivante.

Le reste de la main-d'œuvre familiale salariée se partage entre les co-exploitants (18 %) et les membres de la famille n'ayant pas le statut d'exploitants (58 %). On peut considérer que ces personnes sont salariées essentiellement pour des raisons fiscale et sociale au sein du collectif de travail, autrement dit sans lien de subordination avec un tiers. Le volume de travail apporté par ces catégories de main-d'œuvre a par contre

fortement augmenté entre 2000 et 2010 dans une proportion voisine de 35 %, ce qui incite à rapprocher ces deux profils et à ne pas les assimiler à de la main-d'œuvre contractuelle.

Ces premières observations confirment l'élargissement du cercle des parties prenantes dans la gestion des contrats de travail au-delà de la famille et de la relation salariale. Le prolongement de l'analyse consiste à chercher comment ces différents apports en travail se combinent au sein des exploitations. C'est la raison pour laquelle l'étude se poursuit par la construction d'une typologie des exploitations selon ces combinaisons d'apport.

Typologie des exploitations agricoles 2010 selon les apports en main-d'œuvre

1. Méthodologie

Nous exposons les variables sélectionnées, l'échantillon retenu et la démarche de classification adoptée pour réaliser la typologie.

Variables retenues pour la classification des exploitations agricoles

Le traitement s'applique sur les variables du RA relatives au travail : importance (nombre d'UTA), contribution relative de

Tableau 1. Liste des variables sélectionnées pour l'étude

Dimension	Variabiles	Type	Nom
Taille	Nombre d'UTA	8 classes	UTA 1 à 8
Contribution de la MO contractuelle	% UTA MO salariée permanente non familiale/UTA	6 classes	prm 0 à 5
	% UTA MO temporaire/UTA	7 classes	temp 0 à 6
	% UTA MO Eta/UTA	5 classes	ETA 0 à 5
	% UTA MO Cuma/UTA	3 classes	Cuma 0 à 3
Gestion en externe des salariés permanents	Présence groupement d'employeurs	Non-oui	GRP 0 ou 1
	Présence autre prestataire de services	Non-oui	PS 0 ou 1
Implication du CEX	Taux d'activité du chef d'exploitation	5 classes	CEXtrav 1 à 5
	Présence d'un chef d'exploitation salarié	Non-oui	CEXsal 0 ou 1

Note : UTA : total des UTA (MO familiale, MO salariée permanente et MO temporaire, MO apportée par les ETA et CUMA).

Source : les auteurs.

Tableau 2. Critères de sélection de la population d'étude

Présence de :	Nombre d'exploitations	
	unité	%
Chef d'exploitation salarié	5 241	2,6 %
Main-d'œuvre salariée permanente non familiale	65 522	32,7 %
UTA provenant d'ETA > 2,5 % des UTA	128 986	64,4 %
UTA provenant de CUMA > 2,5 % des UTA	19 593	9,8 %
UTA provenant de main-d'œuvre temporaire > 2,5 % des UTA	132 953	66,4 %
Nombre total d'exploitations satisfaisant l'une des conditions ci-dessus	200 320	100 %

Source : les auteurs.

chaque apport en main-d'œuvre (MO), caractéristiques du travail fourni par le chef d'exploitation (statut, taux d'activité).

Des variables supplémentaires ont été utilisées ensuite pour décrire les groupes obtenus.

Les annexes 2 et 3 présentent de façon détaillée les variables mobilisées.

Définition de la population

Sur l'ensemble des 489 977 exploitations agricoles (EA), nous en avons d'abord écarté 71 955 (15 %) selon les trois critères suivants :

- EA disposant de moins de 0,4 UTA et de moins de 6 k€ de PBS (68 763 individus) ;
- EA dont le statut juridique est particulier : « assolement en commun », « autre personne morale », « autre personne physique (4 494 individus) ;
- EA ayant plus de 200 UTA (11 individus).

Sur cette sous-population de 418 022 exploitations, nous avons sélectionné celles utilisant de la main-d'œuvre contractuelle dès lors qu'elles satisfont au moins un des critères mentionnés dans le *tableau 1*. Nous obtenons une population de 200 320 exploitations, soit 41 % de la population initiale du RA (*tableau 2*).

Le seuil de 2,5 % des UTA apportés par des ETA, ou CUMA ou en main-d'œuvre temporaire permet de considérer qu'un apport en main-d'œuvre non permanente est

significatif. Deux observations motivent ce choix : une étude de la distribution de la contribution de l'apport en ETA et le constat plus général que le temps de travail déclaré correspond essentiellement à la durée des opérations productives agricoles, contrairement au travail de la main-d'œuvre permanente⁶.

Construction de la classification

La classification a été élaborée à partir des coordonnées des exploitations sur les 14 premiers axes d'une AFCM (Analyse factorielle des correspondances multiples)⁷ réalisée sur les variables discrétisées. Elle a été élaborée par l'application de la méthode de Kmeans et classification ascendante hiérarchique puis de nouveau la méthode de Kmeans. La classification permet d'expliquer 41,8 % de l'inertie de l'information apportée par les 14 axes, dont le nombre a été fixé par leur niveau de contribution à l'inertie supérieur à celui de la contribution moyenne de chaque modalité.

6. Une analyse complémentaire des exploitations moyennes et grandes de grandes cultures intégralement cultivées par une ETA a montré que la part du travail apporté par les ETA par rapport au total du travail est seulement de 29 % en médiane. Par ailleurs, nous estimons que le seuil de 2,5 % exclut à peu près l'ensemble des exploitations qui utilisent les ETA juste pour la récolte des grandes cultures.

7. Le traitement effectué à l'aide du logiciel R et du « package » FactoMineR.

2. Principaux axes factoriels explicatifs de la classification

L'analyse des quatre premiers axes factoriels permet d'identifier comment les différents apports en travail participent à la construction de la typologie.

Sur la *figure 4*, le premier axe (vertical) souligne la participation du chef d'exploitation au travail. Au nord sont positionnées les exploitations avec un chef peu actif (CEXtrav 1 et 2), les exploitations faisant appel à la sous-traitance (ETA 5, 4 et 3), plutôt de taille réduite (UTA 1 et 2) et n'employant pas de main-d'œuvre temporaire (temp0).

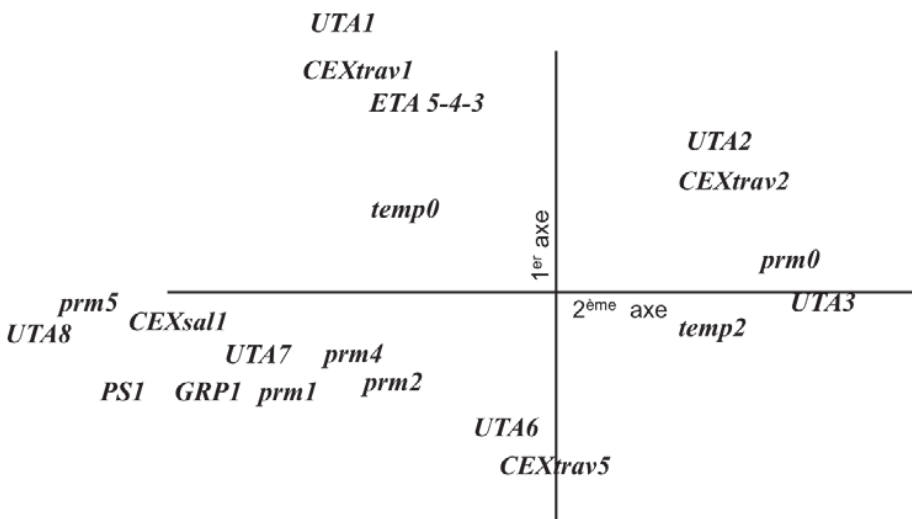
À l'autre extrémité de l'axe sont positionnées les exploitations dirigées par des chefs à plein temps (CEXtrav5) et de taille moyenne supérieure (UTA6).

Le second axe (horizontal) oppose les exploitations avec du salariat permanent (prm 5 à 1) à celles sans salarié (prm0). Du côté des exploitations avec des salariés permanents, on trouve des chefs salariés, des exploitations de grande taille (UTA8 et 7)

mais aussi de très petite taille (UTA1) en liaison avec des chefs à temps très partiel (CEXtrav1) et enfin l'absence de salariés temporaires (temp0). Toujours du même côté on trouve la présence d'exploitants mobilisant des groupements (GRP1) ou d'autres prestataires (PS1) en liaison avec un emploi réduit de salariés permanents (prm 1 et 2). Du côté de celles sans salarié permanent, on trouve des unités de taille moyenne (UTA3) et la présence de travail temporaire (temp2).

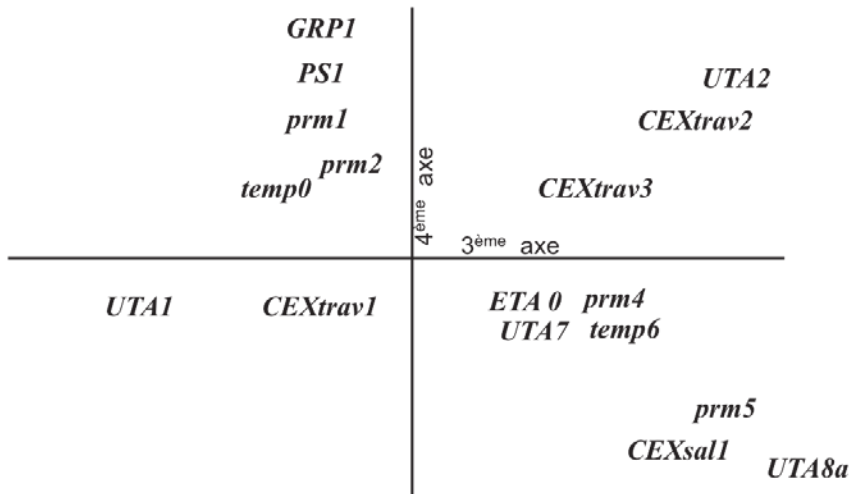
Sur la *figure 5*, le quadrant sud-est présente les plus grandes exploitations (UTA 8 et 7) associées à la présence importante de salariés permanents (prm 5 et 4) et de chefs d'exploitation salariés (CEXsal1) ainsi que, dans une moindre mesure, à la présence importante de main-d'œuvre temporaire (temp6) ou de chefs à temps partiel (CEXtrav 2 et 3) ; ces dernières modalités étant du même côté de l'axe 3. Dans le quadrant nord-est, il y a les exploitations de faible taille (UTA2) associées à la présence de chefs d'exploitation à temps

Figure 4. Modalités contribuant aux 2 premiers axes factoriels (Contribution supérieure à la contribution moyenne)



Source : les auteurs.

Figure 5. Modalités contribuant aux axes factoriels 3 et 4
(Contribution supérieure à la contribution moyenne)



Source : les auteurs.

partiel (CEXtrav2 et 3), celles-ci étant diamétralement opposées aux plus petites exploitations (UTA1) ayant un chef d'exploitation très peu présent (CEXtrav1). Enfin dans le quadrant nord-ouest, le salariat permanent dans les exploitations est réduit (prm1, prm2). Il provient notamment de groupements d'employeurs (GRP1) ou d'autres prestataires (PS1). Ce groupe est diamétralement opposé aux exploitations de plus grande taille (UT7 et 8).

3. Les huit grands types d'exploitations

La classification a permis d'obtenir 8 groupes d'exploitations. Chacun d'eux révèle un profil particulier.

Type 1 : exploitations de grande à très grande taille à base de salariat permanent non familial (23 477 exploitations agricoles, 11,7 % des exploitations de la population sélectionnée et 4,8 % de la population agricole française).

Ces exploitations s'appuient essentiellement sur de la main-d'œuvre salariée

permanente (en moyenne, 52,5 % des UTA). Elles sont dirigées plus fréquemment par un chef d'exploitation salarié (19,3 % des exploitations contre 2,6 % pour l'ensemble de la population). La main-d'œuvre fournie par les ETA et les CUMA est très réduite en volume. Le recours à la main-d'œuvre temporaire est dans la moyenne (11 % des UTA et 65 %

Ces exploitations sont de grande taille en main-d'œuvre (5,9 UTA en moyenne) et en PBS (392 K€ en moyenne). Nous les trouvons, par ordre de surreprésentation⁸, en viticulture, en production de fleurs, légumes, et porcs. Les activités de diversification et de vente directe soit en nom propre soit par entité juridique spécifique sont importantes. Pour ces exploitations de grande taille, 21 % ont une forme individuelle, 40 % ont une forme commerciale ou civile.

8. Pour caractériser les types, nous avons utilisé le test de comparaison de proportion du package FactomineR qui compare, pour une modalité donnée, sa part de représentation dans le type par rapport à celle observée dans l'échantillon.

FAITS ET CHIFFRES

des exploitations). Pour recruter des salariés permanents, 4 % de ces exploitations font appel à des prestataires externes contre 1,9 % pour l'ensemble.

Type 2 : exploitations d'assez grande taille à base de main-d'œuvre temporaire (5 466 exploitations agricoles, 2,7 % des exploitations de la population sélectionnée et 1,1 % de la population agricole française).

Ces exploitations s'appuient essentiellement sur de la main-d'œuvre temporaire (en moyenne 67,5 % des UTA). La main-d'œuvre salariée permanente est présente mais très réduite (4,8 % des UTA) de même que les autres apports. Vu l'importance de la main-d'œuvre temporaire, la part de main-d'œuvre familiale est la plus faible de l'ensemble des 8 types (27 % des UTA contre 72 % pour la population). Ce phénomène est renforcé par le fait qu'un quart de ces exploitations ont un chef d'exploitation actif moins d'un quart temps.

Il s'agit d'exploitations de grande taille en travail (6 UTA) et en PBS (239 K€), mais ces valeurs présentent un écart élevé avec les valeurs médianes (3,4 UTA et 148 K€), traduisant ainsi l'existence d'une fraction d'exploitations de très grande taille, à côté d'exploitations plus proches d'une forme familiale. Il faut noter aussi que, dans la majorité des cas, le conjoint ne participe pas à l'activité de l'exploitation.

Nous les trouvons, par ordre de surreprésentation, dans les productions de fruits (28 % des exploitations), de légumes (8 %), des autres grandes cultures (10 %), de la viticulture (26 %).

Type 3 : exploitations familiales centrées autour du chef d'exploitation et s'appuyant sur de la main-d'œuvre en provenance des CUMA (5 011 Exploitations agricoles, 2,5 % des exploitations de la population sélectionnée et 1 % de la population agricole française).

Pour toutes ces exploitations, la contribution du travail venant des CUMA est en moyenne de 7,1 %. Ces unités n'utilisent quasiment jamais de main-d'œuvre salariée permanente et très peu d'ETA ou de main-d'œuvre temporaire. Donc l'essentiel de la main-d'œuvre provient de la famille (82 % des UTA) et plus particulièrement du chef d'exploitation car seulement 29 % des exploitations ont un conjoint qui participe au travail (contre 37 % pour l'ensemble). À noter que 18,3 % des chefs d'exploitation déclarent exercer à temps très partiel (< 1/4 temps) contre 15 % pour l'ensemble ce qui pourrait laisser penser que l'appel à la CUMA peut contribuer dans ces cas à compléter à l'absence du chef d'exploitation.

La taille de ces exploitations est sensiblement inférieure à la moyenne de la population (1,4 UTA et 147 k€ PBS en moyenne). Les activités surreprésentées sont dans l'ordre les productions de bovins-lait (22 % des exploitations contre 10 % pour l'ensemble), de porcs (5 % contre 2 % pour l'ensemble).

Type 4 : exploitations d'assez grande taille s'appuyant en partie sur de la main-d'œuvre salariée permanente, gérée pour moitié par un groupement d'employeurs (11 729 exploitations agricoles, 5,9 % des exploitations de la population sélectionnée et 2,4 % de la population agricole française).

Ces exploitations ont toutes la particularité de mobiliser 10 à 30 % de main-d'œuvre salariée permanente (19 % en moyenne). Dans 49 % des cas, cette main-d'œuvre est gérée dans le cadre d'un groupement d'employeurs et dans 9,5 % des exploitations, elle provient d'autres prestataires de services.

Cette main-d'œuvre est complétée par un très faible apport d'ETA (1,1 % des UTA) et de CUMA (0,15 % des UTA), mais ce dernier apport concerne 18 %

des exploitations, ce qui classe ce groupe en second pour les apports fournis par les CUMA. La famille représente 73 % des UTA, avec un chef d'exploitation en général à plein temps (89 % des exploitations) et la présence d'au moins un conjoint participant au travail (52 % des exploitations). Notons que 6 % d'entre elles ont des co-exploitants sans lien familial contre 2,4 % pour l'ensemble.

Ce groupe semble donc remarquable par la présence de la main-d'œuvre partagée que ce soit à travers les groupements d'employeurs, les CUMA et d'une certaine façon la présence de co-exploitants sans lien familial.

Ces exploitations ont une taille légèrement supérieure à la moyenne (2,5 UTA et 211 k€ PBS). Les activités surreprésentées sont des productions animales, dans l'ordre les productions de bovins-lait (20 %), de bovins-viande (10 %), de bovins lait et viande (4 %), de divers granivores (3,5 %), la polyculture-polyélevage (16 %), les élevages de porcs (3,5 %) et d'ovins-caprins (4 %). On peut aussi noter que la part des exploitations ayant une activité de diversification ou de vente directe est légèrement plus élevée. Sur le plan juridique, le GAEC est nettement surreprésenté par ce groupe (22 % contre 8,5 % pour l'ensemble) puis l'EARL (37 % contre 25 % pour l'ensemble).

Type 5 : exploitations à base d'ETA et de chefs d'exploitation à temps partiel (14 087 exploitations agricoles, 7 % des exploitations de la population sélectionnée et 2,9 % de la population agricole française).

Ces exploitations utilisent toutes de manière importante des ETA qui contribuent en moyenne à 30 % du travail total. Elles n'utilisent quasiment aucun autre apport : CUMA (2 % des exploitations), salariés permanents (7 % des exploitations) ; salariés occasionnels (18 % des exploitations et 3,1 % de UTA). 58 % des chefs d'exploitation déclarent travailler moins

d'un quart temps et 22 % à temps plein. La main-d'œuvre familiale représente 64 % des UTA.

La présence de sociétés civiles avec des chefs d'exploitation à temps partiel et une importante sous-traitance peut laisser penser qu'une fraction de ces exploitations a une dimension patrimoniale.

La taille de ces exploitations est faible dans l'ensemble mais assez hétérogène (0,5 UTA en médiane contre 0,9 UTA en moyenne ; 53 K€ de PBS en médiane contre 106 K€ en moyenne). Les chefs d'exploitations de 60 ans et plus sont relativement plus nombreux : 26,5 % contre 13,5 % pour l'ensemble.

Les activités surreprésentées sont les grandes cultures (53 %). Les formes juridiques surreprésentées sont les sociétés civiles (17 % contre 9 %) et les exploitations individuelles (65 % contre 55 %).

Type 6 : exploitations à activités résiduelles avec chef d'exploitation très peu présent et apport contractualisé très réduit (18 378 exploitations agricoles, 9,2 % des exploitations de la population sélectionnée et 3,8 % de la population agricole française).

Dans ce groupe, les chefs d'exploitation sont très peu actifs (84 % à moins d'1/4 temps et 14 % entre 1/4 et 1/2 temps) mais ils constituent l'essentiel de la main-d'œuvre familiale. L'apport contractualisé est très réduit (13 % des UTA), y compris l'apport des ETA (3,6 % des UTA et 1/4 de ces exploitations n'utilisent pas d'ETA).

Il s'agit de très petites exploitations (0,3 UTA et 27 k€ PBS en moyenne). Les activités surreprésentées sont la viticulture (35 %), les grandes cultures (34 %), et divers herbivores (4,8 %).

Ces exploitations sont à 91 % sous la forme individuelle.

Les chefs d'exploitation de 60 ans et plus sont surreprésentés : 28,7 % contre 13,5 % pour l'ensemble.

Type 7 : exploitations essentiellement familiales diversifiant les compléments en main-d'œuvre (116 025 exploitations agricoles, 57,9 % des exploitations de la population et 23,7 % de la population agricole française).

Il s'agit du groupe le plus important, plus de la moitié de la population d'étude, constitué d'exploitations s'appuyant essentiellement sur de la main-d'œuvre familiale (79 % des UTA) et conduites par des chefs à plein temps (86 % des exploitations).

Le reste de la main-d'œuvre est donc faible et diversifié, tant en salarié permanent (7 % de la contribution au travail) qu'en ETA (1,1 %) et en CUMA (0,06 %) ; seul l'apport en main-d'œuvre temporaire se rapproche de la moyenne de la population (11,5 %) et concerne 72 % des exploitations, contribuant de 1 à 35 % du total UTA. La proportion de conjoints participant au travail est un peu plus importante (41 % contre 37 % pour l'ensemble).

Ces exploitations ont une taille légèrement inférieure à la moyenne (1,8 UTA et 151 k€ PBS).

Les activités surreprésentées sont les productions de bovins-lait (13 %), la polyculture (13,5 %), les productions de bovins-viande (8 %) et les ovins-caprins (3,6 %).

Type 8 : exploitations essentiellement familiales avec un chef d'exploitation présent entre 3/4 et temps plein (6 147 exploitations agricoles, 3,1 % des exploitations de la population sélectionnée et 1,3 % de la population agricole française).

Ce type se distingue du type 7 par la présence unique de chefs d'exploitation déclarant travailler entre 3/4 temps et un plein temps. La main-d'œuvre familiale est donc nettement majoritaire (75 % de UTA) et les autres apports de travail se répartissent dans une proportion proche du type 7 avec une part très légèrement

supérieure pour compenser la part plus réduite de la main-d'œuvre familiale.

La taille de ces exploitations (1,9 UTA en moyenne et 157 K€ PBS en moyenne) est aussi très voisine du type 7.

Par contre, nous constatons une légère surreprésentation des grandes cultures (22 % contre 18 % pour la population), des autres grandes cultures (10 % contre 7 %) et une sous-représentation des élevages de bovins lait (7 % contre 10 %).

La forme juridique présente aussi quelques différences avec la surreprésentation de la société civile (11,5 % contre 9 %).

Ce type développe des activités de diversification soit au sein de l'exploitation (12,3 % contre 7,7 % ont une activité de diversification comprise entre 0 % et 50 % du chiffre d'affaires) soit dans le cadre d'une entité spécifique (7 % au lieu de 3 %).

4. Discussion

L'éclatement du modèle historique de l'exploitation familiale

La première analyse des différentes formes de travail au sein des exploitations et de leur évolution entre 2000 et 2010 a conduit à montrer l'essor relatif des apports non familiaux en travail, ainsi que les tendances à l'externalisation des apports en main-d'œuvre, permise par la cogestion (groupement, CUMA), par des prestataires de services ou par la délégation de travaux (ETA). Ces résultats confirment l'intérêt porté par les exploitants aux dispositifs organisationnels flexibles de gestion de la main-d'œuvre. Ils témoignent d'une restructuration du travail et de sa gestion au sein de l'exploitation et non plus d'une réponse ponctuelle à un besoin de flexibilité (Harff et Lamarche, 1998).

Les résultats de la typologie soulignent que chaque configuration est une réponse adaptée à la situation du chef d'exploitation (statut, présence), au système de production concerné et, nous pouvons le supposer, aux opportunités locales que

l'exploitation peut saisir pour recruter un complément de main-d'œuvre.

Néanmoins, cette analyse multidimensionnelle fait ressortir des groupes très typés par rapport à une forme d'apport en travail. Certains types sont très liés à une des contributions en travail (type 1 pour le salariat permanent, type 2 pour le travail temporaire, type 3 pour l'apport des Cuma, type 5 pour l'appel aux ETA) tandis que deux autres sont caractérisés par la participation du chef d'exploitation (types 6, 8), enfin le type 4, plus original combine une main-d'œuvre familiale importante et un salariat provenant de groupements d'employeurs. Il apparaît donc, à un premier niveau d'observation, que ces contributions s'excluent, ce qui semble cohérent : la présence importante de main-d'œuvre salariée permanente justifie moins la présence d'ETA et vice-versa ; la présence notable de CUMA exclut d'autres formes d'apport. Cependant il faut aussi noter que la main-d'œuvre temporaire, qui participe marginalement à la structuration des axes, est présente dans tous les types et représente 10 % du total du travail dans les types 1, 6, 7 et 8 (*annexe 4*).

Par ailleurs, la présence de chefs d'exploitation salariés principalement parmi les exploitations de très grande taille disposant aussi d'une part élevée de main-d'œuvre non familiale salariée conduit à l'hypothèse suivante : une proportion notable de ces chefs d'exploitation est en fait des gérants d'entreprise, dans une relation de subordination avec des tiers. Enfin, le recours aux ETA particulièrement prisé par des petites et moyennes structures (type 5) vient pallier le faible engagement du chef d'exploitation amené à gérer à distance un patrimoine productif.

L'apparition d'une grande variété d'apports contractuels en travail en complément ou en substitution du travail familial, comme l'identification statistique de ces profils d'exploitation selon les apports en

travail, marque une distanciation entre la force de travail et la propriété du capital (Olivier-Salvagnac et Legagneux, 2012 ; Legagneux, Olivier-Salvagnac et Pauly 2014). Ce qui est une autre façon de constater le dépassement du modèle historique de l'agriculture familiale (Mundler et Rémy, 2012).

Les limites de l'analyse multidimensionnelle

- Les limites liées à la typologie

La difficulté et l'originalité de notre démarche consistent à vouloir à la fois s'intéresser à une population définie de manière large avec des seuils faibles de sélection (*cf. tableau 2*) et chercher à mettre en évidence des phénomènes marginaux. Dans cette optique, la sélection des classes pour les variables a conduit à donner une visibilité accrue à des valeurs extrêmes, habituellement négligées. Ce choix méthodologique a ses limites : du fait que les combinaisons d'apport en travail sont réduites, certains types sont sélectionnés sur la base d'une modalité particulière (notamment le type 8 centré sur les chefs d'exploitation présents entre 3/4 temps et plein temps) tandis que le type 7, majoritaire à lui seul, regroupe l'ensemble des exploitations n'ayant pas de caractéristiques spécifiques. Ainsi, la typologie présentée ici est le fruit d'un compromis permettant de donner, nous semble-t-il, une bonne vision d'ensemble de la façon dont les exploitations se répartissent selon le travail contractuel mobilisé tout en faisant ressortir certaines particularités intéressantes.

- Les limites liées aux données mobilisées

Ce travail repose en grande partie sur la mesure en UTA des différents apports en travail. Ceci est une nécessité pour agréger des apports de nature différente. Pour autant, le rapprochement n'est pas totalement satisfaisant car la méthode de comptabilisation est différente selon le type de

main-d'œuvre : par quart de temps pour la main-d'œuvre permanente et en jours de travail pour la main-d'œuvre non permanente. Dans les deux cas, il peut y avoir de fortes approximations, mais nous avons tendance à penser que la main-d'œuvre non permanente est nettement sous-estimée par rapport à la main-d'œuvre familiale permanente, du moins dans la contribution aux travaux agricoles.

Enfin, il serait aussi intéressant de qualifier ces apports en travail tant selon la nature des tâches effectuées que selon les contrats utilisés. Mais la statistique agricole ne fournit pas pour le moment ce type d'informations.

*

* *

En 2010, sur 418 022 exploitations retenues pour l'étude (après avoir écarté principalement les exploitations de taille très réduite), nous estimons que 200 320 exploitations agricoles mobilisent de la main-d'œuvre contractuelle ; elles représentent 48 % des exploitations de la population retenue mais contribuent à 67 % de leur PBS. Néanmoins, parmi celles-ci, certaines s'appuient encore essentiellement sur une main-d'œuvre familiale (types 7, 3, 8) et représentent 30 % de la population d'étude et 38 % de leur PBS.

Ainsi, les exploitations qui mobilisent de manière significative de la main-d'œuvre contractuelle représentent 18 % de la population mais contribuent à 30 %

de la PBS. Celles-ci se répartissent entre les exploitations qui ont de la main-d'œuvre salariée majoritaire, qu'elle soit permanente ou temporaire (7 % des exploitations et 21 % de la PBS), le cas notable de celles qui emploient partiellement de la main-d'œuvre permanente souvent par l'intermédiaire d'un groupement d'employeurs (3 % des exploitations et 5 % de la PBS) ainsi que celles qui font appel à la sous-traitance avec un chef d'exploitation en majorité à temps partiel et une grande diversité de leur taille économique (type 5 et 6). Ces dernières représentent 8 % des exploitations mais seulement 4 % de la PBS.

Plus qu'une réponse ponctuelle à un besoin de flexibilité, le recours croissant au salariat non familial et à des prestations de travaux traduit des changements organisationnels plus importants au sein des exploitations. Si ce recours à l'extérieur témoigne de l'éloignement du modèle familial de l'exploitation agricole dans la mesure où le travail à la ferme prend ses distances avec la propriété, l'analyse typologique présentée dans cet article donne un aperçu statistique de l'éclatement de ce modèle. ■

Les auteurs remercient Olivier Pauly pour sa contribution aux traitements des données statistiques du ministère de l'Agriculture. Ils remercient également les relecteurs anonymes : leurs commentaires et leurs suggestions ont permis notamment d'améliorer la lisibilité de l'article.

 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anzalone G., Purseigle F. (2014). Délégation d'activités et sous-traitance : au service de la transmission de l'exploitation ou d'un patrimoine ? In Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F. (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Science, pp. 317-328.
- Blanc M. (1987). Pour une socio-économie de l'emploi agricole, *Économie rurale*, n° 1, vol. 178, pp. 5-14.
- Blanc M., Perrier-Cornet Ph. (1999). Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles. *Économie rurale*, n° 253, pp. 8-13.
- Biche B., Desbois A., Le Monnier J., Monteillet Y. (2000). *Les groupements d'employeurs. Une innovation économique et sociale*. Paris, L'Harmattan, 138 p.
- Cahuzac E., Détang-Dessendre C. (2011). Le salariat agricole. Une part croissante dans l'emploi des exploitations mais une précarité des statuts, *Économie rurale*, n° 323, pp. 82-92.
- Harff Y., Lamarche H. (1998). Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux. *Économie rurale*, n° 244, pp. 3-11.
- Lacroix A., Mollard A. (1990). Durée du travail : pas de réduction pour les agriculteurs, *Travail et emploi*, n° 43, pp. 56-64.
- Laurent C., Mouriaux M.-F., Mundler P. (2006). Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ? *Centre d'Études de l'Emploi. Document de travail*, n° 70, octobre, 60 p.
- Laurent Cl. (1969). L'évolution de la population active agricole. *Économie rurale*, n° 79-80, pp. 215-234.
- Legagneux B., Olivier-Salvagnac V., Pauly O. (2014). Identifying firm agricultures in the French farms population, an analysis of the French 2010 agricultural Census », communication. Toulouse, *International symposium, AGRIFIRME Research Project*, December.
- Mendras H. (1967). *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*. Paris, S.E.D.E.I.S., rééd. Actes Sud (1992), 364 p.
- Mesini B., Laurent C. (2015). Concurrence des marchés de main-d'œuvre et dumping social dans l'agriculture. *Économie rurale*, n° 349-350, pp. 171-176.
- MSA (2014). *Chiffres utiles 2013*. Réseau MS, 80 p.
- Mundler P., Rémy J. (2012). L'exploitation familiale à la française une institution dépassée ? *L'homme et la société*, n° 183-184, janvier-juin, pp. 161-179.
- Olivier-Salvagnac V., Legagneux B. (2012). L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ? *Études rurales*, Les agricultures de firme, chap. 1 : Organisations et financiarisation. Editions EHESS, n° 190, pp. 77-98.
- Purseigle F., Hervieu B. (2009). Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. *Études rurales*, n° 183, pp. 177-200.
- Sourisseau J.-M. (dir.) (2014). *Agricultures familiales et mondes à venir*. Versailles, Quae, coll. Agricultures et défis du monde, 360 p.

ANNEXES

Annexe 1. Répartition et évolution de la contribution des apports en travail

MESURE DU TRAVAIL SUR LES EXPLOITATIONS EN UTA ET NOMBRE DE PERSONNES		ENSEMBLE		Moyennes et grandes	
		2000	2010	2000	2010
Milliers d'UTA	Permanents familiaux	718,1	532,9	584,7	442,4
	<i>dont Chefs d'exploitation (CEX) et co-exploitants</i>	536,5	445,8	435,1	373,1
	<i>CEX salariés</i>	6,8	5,4	6,0	4,9
	<i>actifs familiaux salariés (y compris CEX et co-exploitants)</i>	21,4	21,4	20,2	20,4
	Permanents salariés non familiaux	137,6	127,9	131,9	123,0
	<i>dont salariés rattachés à un groupement d'employeurs</i>	nr	6,03	3,33	5,96
	<i>à un autre prestataire de services</i>	nr	3,85	nr	3,66
	Non permanents	101,7	90,6	96,7	85,9
	<i>dont MO temporaire</i>	93,8	78,9	89,6	75,1
	<i>MO provenant des ETA</i>	nr	10,66	6,24	9,85
<i>MO provenant des CUMA</i>	nr	1,01	1,06	0,96	
TOTAL UTA		957,4	751,4	813,3	651,3
Milliers de personnes	Permanents familiaux	1155	811,3	761,7	567,6
	<i>dont Chefs d'exploitation et co-exploitants</i>	764	603,9	483,5	422,7
	<i>CEX salariés</i>	8,4	6,4	7,1	5,7
	<i>actifs familiaux salariés (y compris CEX et co-exploitants)</i>	28,0	28,8	26,1	27,3
	Permanents salariés non familiaux	164,2	155,0	156,6	148,5
	<i>dont salariés rattachés à un groupement d'employeurs</i>	nr	12,97	8,77	12,76
<i>à un autre prestataire de services</i>	nr	5,90	nr	5,57	
TOTAL PERSONNES		1319	966	918	716

Note : nr : non renseigné.

Source : Agreste-Disar.

Annexe 2. Variables et modalités pour construire la typologie ; nombre d'exploitations

Nombre d'Unités de Travail Annuel							
UTA1	UTA2	UTA3	UTA4	UTA5	UTA6	UTA7	UTA8
[0,125 ; 0,4	[0,4 ; 0,8	[0,8 ; 1,2[[1,2 ; 1,8[[1,8 ; 2,4[[2,4 ; 4,4[[4,4 ; 7,8[[7,8 et +
22652	16436	36041	36556	33192	39129	10924	5390

Part d'UTA provenant des salariés permanents						
prm0	prm1	prm2	prm3	prm4	prm5	
0]0 ; 20]]20 ; 34]]34 ; 50]]50 ; 70]]70 ; 100]	
134798	10560	17956	20483	10084	6439	

Part d'UTA provenant des salariés temporaires						
temp0	temp1	temp2	temp3	temp4	temp5	temp6
0]0 ; 5]]5 ; 12,5]]12,5 ; 24]]24 ; 35]]35 ; 55]]55 ; 100]
67367	27114	40208	31999	16500	11583	5549

Part d'UTA provenant des ETA				
Eta0	Eta2	Eta3	Eta4	Eta5
0]0 ; 5]]5 ; 10]]10 ; 22]]22 ; 100]
71334	102201	11583	7610	7592

Part d'UTA provenant des CUMA		
Cuma0	Cuma1	Cuma2
0]0 ; 2,5]]2,5 ; 100]
180727	14460	5133

Présence de groupement d'employeurs	
GRP0	GRP1
NON	OUI
193435	6885

Présence d'apports en travail permanent par d'autres prestataires de services	
PS0	PS1
NON	OUI
196426	3894

Taux d'activité du chef d'exploitation				
CEXtrav 1	CEXtrav 2	CEXtrav 3	CEXtrav 4	CEXtrav 5
]0 ; 1/4[]1/4 ; 1/2[]1/2 ; 3/4[]3/4 ; 1[Plein-temps
30151	16548	10516	6858	136247

Statut de salarié du chef d'exploitation	
CEXsal 0	CEXsal 1
NON	OUI
195079	5241

**Annexe 3. Variables et modalités pour expliquer la typologie ;
nombre d'exploitations**

Âge du chef d'exploitation			
AGE1	AGE2	AGE3	AGE4
< 40	[40,50[[50,60[60 ans et plus (60 inclus)
40650	66793	65807	27070

Nombre d'associés ne participant pas au travail		
ASSONTR1	ASSONTR2	ASSONTR3
0	1	2 et +
175532	17309	7479

Présence d'une entité juridique pour la commercialisation	
CIRENT0	CIRENT1
NON	OUI
190267	10053

Présence de coexploitant(s) non apparenté(s) au chef d'exploitation	
COEXNF0	COEXNF1
NON	OUI
195531	4789

Part du chiffre d'affaires réalisé en commercialisation				
COM0	COM1	COM2	COM3	COM4
0]0,10]]10,50]]50,75]]75,10]
155058	11269	10470	4422	19101

Présence/Participation au travail du conjoint du chef d'exploitation			CJT : Présence de conjoint(s) et au moins un participe au travail CJNT : Présence de conjoint(s) et aucun ne participe au travail CJA : Absence de conjoints
CJA	CJNT	CJT	
67083	59068	74169	

Présence d'une activité de diversification (part du chiffre d'affaires ou cas particuliers)					
DIV0	DIV1	DIV2	DIV3	DIV9	DIV10
0]0,10]]10,50]]50,100]	voir ci-contre	
151861	10029	5503	5608	5914	21405

Notes : DIV9 : exploitation disposant d'une entité de juridique pour la diversification (modalité « prioritaire » par rapport aux autres) ; DIV10 : exploitation réalisant de la production d'huile ou de la vinification en cave particulière et + de 10 hl de vin en cave particulière (modalité « prioritaire » par rapport aux autres sauf « div.9 »).

Nombre d'associés		
ASSO1	ASSO2	ASSO3
0-2	3	4 et +
179 843	13 901	6 576

Statut juridique				
Civil	EARL	GAEC	Indiv	SARL
18 065	50 417	17 136	109 323	5 379

Notes : CIVIL : autres formes civiles (SCEA, etc.), GAEC partiels, SCL ; SARL : sociétés commerciales (SA, SARL, etc.) ou coop.

Production Brute Standard (en k€)							
PBS1	PBS2	PBS3	PBS4	PBS5	PBS6	PBS7	PBS8
[0,10[[10,25[[25,50[[50,100[[100,200[[200,400[[400,650[650 et +
12 445	20 120	23 408	39 528	51 725	36 544	10 744	5 806

Orientation Technico-économique de l'EXploitation							
OTEX1500	OTEX1600	OTEX2800	OTEX2900	OTEX3500	OTEX3900	OTEX4500	OTEX4600
35 837	14 513	3 371	5 009	45 338	8 345	20 110	13 658
OTEX4700	OTEX4813	OTEX4840	OTEX5100	OTEX5200	OTEX5374	OTEX6184	OTEX9000
3 966	5 728	6 363	3 902	7 659	3 265	23 099	157

Annexe 4. Caractéristiques des 8 types d'exploitations agricoles (ea)

N° groupe	1	2	3	4	5	6	7	8	Tous
Nombre d'exploitations	23477	5466	5011	11729	14087	18378	116025	6147	200320
Nombre d'UTA total par exploit									
médiane	4,6	3,4	1,2	2,3	0,5	0,2	1,6	1,5	nr
moyenne	5,87	5,97	1,44	2,55	0,87	0,28	1,81	1,89	2,2
Part en UTA de chaque apport									
UTA salariés permanents	52,5	4,8	4,6	18,9	2,9	0,7	8,5	12	13,1
UTA ETA	1,18	0,56	1,25	1,09	29,8	3,58	1,13	2,36	3,4
UTA CUMA	0,04	0,04	7,1	0,15	0,03	0,08	0,06	0,05	0,2
UTA MO temporaire	11	67,5	4,6	6,8	3,1	8,5	11,5	10,5	11,6
UTA MO familiale	35,3	27,1	82,5	73,1	64,2	87,1	78,8	75,1	71,7
Part des exploitations ayant des									
groupements d'employeurs	2,8 %	2,8 %	2,7 %	48,8 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %	2,6 %	3,2 %
autres prestataires de services	3,9 %	0,6 %	0,8 %	9,5 %	0,3 %	0,1 %	1,4 %	1,5 %	1,9 %
un chef d'exploitation salarié	19,3	2,9	0,9	0,6	1,8	0,3	0	2	2,6 %
Dimension économique									
PBS (K€)	240	148	108	167	53	15	112	104	
médiane	392	239	147	211	106	27	151	157	170,7
moyenne	58	40	86	75	102	73	68	65	nr
PBS/UTA (K€)	78	60	111	89	139	107	79	84	nr
Activité du chef d'exploitation (CEX)									
< 1/4 temps	13	25	18	2	58	84	1	0	15
1/4 – 1/2 temps	8	9	7	3	15	14	8	0	8
1/2 – 3/4 temps	6	5	5	4	5	2	6	0	5
3/4 – plein temps	1	2	3	1	1	0	0	100	3
plein temps	72	59	66	89	21	0	86	0	68
Part des ea ayant des UTA provenant de :									
CUMA	6	6	100	18	2	1	9	6	10
ETA	50	49	43	68	100	74	63	61	64
Salariés permanents	90	28	14	100	7	2	23	30	33
Salariés temporaires	65	100	35	46	18	43	78	71	66

Source : les auteurs.